

Responsable des affaires foncières et suivi droit des sols



Offre n° O063240514001058

Publiée le 14/05/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE GERZAT

pl de la liberte

63360 Gerzat

Lieu de travail : Gerzat

Poste à pourvoir le : 01/09/2024

Date limite de candidature : 30/06/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une disponibilité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Urbanisme, aménagement et action foncière > Domanialité et action foncière

Grade(s) recherché(s) : Adjoint administratif

Adjoint adm. principal de 2ème classe

Adjoint adm. principal de 1ère classe

Rédacteur

Métier(s) : [Responsable des affaires immobilières et foncières](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

La ville de Gerzat recrute son responsable des affaires foncières et suivi droit des sols.

Missions / conditions d'exercice :

Sous l'autorité de la Directrice des Services Techniques, vous aurez comme principales missions :

1) Suivre les affaires foncières de la commune

Accueil et information au public sur les affaires foncières, délivrance des relevés cadastraux
Instruction et transmission des déclarations d'intention d'aliéner à la communauté urbaine
Mise en œuvre des préemptions, estimations financières, vente et achat de biens immobiliers
Rédaction de délibérations, arrêtés
Suivi des procédures de domanialité (classement, déclassement, enquêtes publiques...)
Préparation et participation à la commission communale des impôts directs
Gestion des dossiers de vente ou d'acquisition de biens immobiliers
Préparation des taxes sur les ordures ménagères

2) Autorisations du Droit des Sols (ADS)

Pré instruction de certains dossiers ADS, enregistrement des dossiers, consultation des services
Instruction des certificats d'urbanisme d'information
Accueil des pétitionnaires
Aide au suivi et contrôle des chantiers (DOC, DAACT, conformité)

Profils recherchés :

Expérience souhaitée dans les domaines de l'urbanisme et du foncier
La connaissance du droit de l'urbanisme, code de la construction et de l'habitation, du domaine public serait appréciée
Maîtrise de la lecture des plans et cadastre
Maîtrise de l'outil informatique
Disponibilité (des réunions peuvent avoir lieu en soirée)

Compétences relationnelles :

- Sens du service public
- Sens du contact et qualité d'écoute
- Rigueur et organisation
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Gestion du stress et des conflits
- Autonomie et disponibilité
- Capacité d'initiative
- Esprit d'équipe.

Contact

Contact : 0473250014

Informations complémentaires :

Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime Annuelle
Cycle de travail : du lundi au vendredi

Congés + RTT

Si vous vous reconnaissez dans ce poste, la Ville de Gerzat attend votre candidature avant le 30 juin 2024.

CV et lettre de motivation à adresser à :

Mairie de GERZAT

A l'attention de Monsieur Vincent GILLET

Directeur Général des Services

Place de la Liberté

63360 GERZAT

Ou par mail : ressources.humaines@ville-gerzat.fr

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Linda GOUTTE-TOQUET, Directrice des Services Techniques au 04 73 14 58 64

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o063240514001058-responsable-affaires-foncieres-suivi-droit-sols>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.